



HAL
open science

Marigny-le-Châtel “ Voie du Bois ” (Aube) : deux établissements ruraux laténiens sur le tracé du Gazoduc - Arc de Dierrey

Bastien Dubuis

► **To cite this version:**

Bastien Dubuis. Marigny-le-Châtel “ Voie du Bois ” (Aube) : deux établissements ruraux laténiens sur le tracé du Gazoduc - Arc de Dierrey. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2015, 33, pp.47-50. hal-02282579

HAL Id: hal-02282579

<https://hal.science/hal-02282579v1>

Submitted on 10 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

MARIGNY-LE-CHATEL « VOIE DU BOIS » (AUBE) : DEUX ETABLISSEMENTS RURAUX LATENIENS SUR LE TRACE DU GAZODUC –ARC DE DIERREY

Bastien DUBUIS

Inrap GEN

La fouille de Marigny-le-Châtel « Voie du Bois », dans l'Aube, a eu lieu entre février et mars 2014 préalablement à l'installation de l'artère gazière dite « Arc de Dierrey », dont le tracé avait été auparavant diagnostiqué par Anthony Gaillard en 2013. La fouille intervient aux confins sud de la commune, sur un léger coteau orienté au nord. La fenêtre de décapage, très linéaire, s'étend sur un peu plus de 6000 m². Les vestiges rencontrés consistent en fosses, fossés et trous de poteaux correspondant à plusieurs occupations du second âge du Fer (Dubuis à paraître).

En partie nord de la fouille, quelques aménagements (fosses) paraissent correspondre à une occupation antérieure au premier enclos fossoyé, sans doute vers La Tène B-C1. Les vestiges postérieurs sont mieux renseignés, grâce notamment à l'imagerie satellitaire Bingmap qui révèle l'extension des aménagements fossoyés au-delà du décapage (voir Fig. 1).

A La Tène C2, l'habitat est caractérisé par un fossé d'enclos à talus interne, de forme pentagonale, dont seul le flanc oriental (long d'une centaine de mètres) a pu être fouillé, en l'occurrence la façade et son système d'entrée. Les fossés, creusés en V, connaissent une histoire parallèle, avec tout d'abord une séquence de comblements rapides, à laquelle succèdent des profils d'équilibre ; le déversement du talus interne, sous la forme d'un apport latéral de craie lessivée, « fondue », précède l'abandon définitif. L'aspect quelque peu original du tracé d'enclos est surtout le reflet d'une anomalie localisée ; la construction paraît être basée sur une diagonale fondatrice, dont l'angle ouest constituerait une des extrémités ; à l'est, l'angle opposé paraît avoir été coupé, peut-être pour faciliter l'accès au système d'entrée. C'est justement sur ce tronçon de fossé qu'apparaissent les seuls anomalies morphologiques observées, sous la forme de deux décrochements successifs, au fond plat, formant deux paliers peu profonds ensuite prolongés par un creusement régulier, en V ; s'agit-il d'une entrée secondaire, d'un tracé avorté ? Sur le tronçon nord-est, de part et d'autre de l'entrée, le creusement atteint ses plus grandes dimensions, avec 2,3 m de largeur pour 1,12 m de profondeur maximum. Les tronçons en retour à l'ouest, ponctuellement observés en bordure de la fouille, montrent des dimensions plus modestes, de près de deux fois inférieures.

L'entrée, orientée à l'est, est caractérisée par une interruption du fossé sur une longueur de 7 mètres, barrée à l'intérieur par un système de tranchées palissadées (voir Fig. 2) supposément placées au contact du talus interne. Ces tranchées d'un peu plus de 3 m de longueur ménagent un passage d'1,80 m, suffisant pour la circulation de véhicules attelés. Devant l'interruption, à l'extérieur de l'enclos, se trouve un bâtiment sur six poteaux de moins de 10 m², sans doute un grenier (voir Fig. 3).

Dans l'espace intérieur, peu documenté en raison de la faible largeur du décapage, quelques fosses et trous de poteaux ont pu être fouillés. Le mobilier provient essentiellement des fossés, il

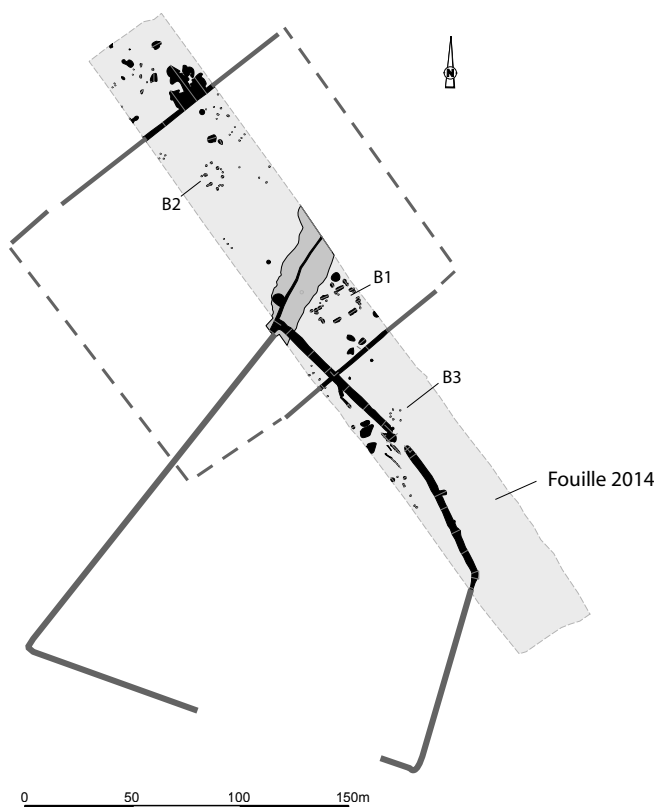


Fig. 1 : Plan des vestiges de Marigny-le-Châtel « Voie du Bois » d'après les données de la fouille et de l'imagerie satellite Bingmap (DAO B. Dubuis).



Fig. 2 : Vue oblique du système d'entrée de l'enclos sud, en tranchées palissadées (cliché B. Dubuis).



Fig. 3 : Vue oblique vers l'ouest du bâtiment sur poteaux faisant face à l'entrée de l'enclos sud (cliché P. Bertholet).

consiste en 240 restes céramiques pesant un peu plus de 5,5 kg, et 180 restes osseux pesant 8,3 kg. Aucun dépôt n'a été observé. L'examen de la répartition du mobilier montre une certaine concentration de part et d'autre de l'entrée, et plus généralement sur la façade de l'enclos, tandis que les rejets détritiques se raréfient au-delà et en particulier au sud. Pour Marion Saurel, qui a étudié la céramique, le matériel renvoie l'image d'une consommation diversifiée, offrant plus de liens avec la champagne crayeuse que l'occupation qui va suivre. Les éléments datant témoigneraient d'une assez longue durée d'occupation, entre le début de La Tène C2 et le tout début de La Tène D1. Quant à la faune, étudiée par David Cambou, elle comporte de très fortes proportions de bœuf devant des proportions de porc et de caprinés relativement faibles et équilibrées. On note la présence de quelques objets remarquables : bracelet en lignite, fragment de fibule en fer à pied rattaché à l'arc, couteau à douille, fusaïole et pesons de tisserand en craie, perçoir ou ciselet en fer, polissoirs, broyeurs, fragment de meule à va-et-vient.

D'après les données de l'imagerie satellitaire, la superficie de cet enclos atteint 1,03 ha, ce qui le classe dans la moyenne des établissements ruraux laténiens.

A La Tène D1, alors que les fossés d'enclos sont pratiquement comblés, l'habitat connaît un déplacement vers le nord avec une refondation du système d'enclos. Celui-ci est cette fois de forme quadrangulaire : deux fossés rectilignes et parallèles sont renseignés par la fouille et l'imagerie satellitaire, ils délimitent un espace d'au moins 1 ha (soit la superficie de l'enclos précédent). Le système d'entrée, non retrouvé, pourrait se situer encore une fois à l'est. Les fossés documentés, au profil en V, sont de taille modeste et comparables aux tronçons nord et sud de l'enclos précédent ; au maximum, 1,26 de largeur et 0,58 m de profondeur pour le fossé sud, et 1,34 de largeur pour 0,68 m de profondeur pour le fossé nord. A l'intérieur de l'enclos, l'espace fouillé a révélé deux bâtiments sur poteaux, de plan à module central quadrangulaire et parois rejetées (sur ce type de bâtiment, voir Maguer 2005). Contre le fossé sud, le plus grand (voir Fig. 4) pourrait constituer le bâtiment principal de l'établissement étant donné ses dimensions et la puissance de ses poteaux porteurs (2,43 m de longueur moyenne, 0,69 m de profondeur moyenne). Les quatre plus gros trous de poteaux délimitent



Fig. 4 : Vue oblique vers le sud-ouest du grand bâtiment sur poteaux de l'enclos nord, après fouille (cliché B. Dubuis).

une travée centrale de plus de 60 m², avec un écartement remarquable de 8 m, à la limite de capacité de portée de ce type d'architecture. À l'est comme à l'ouest, deux paires de trous de poteaux plus petits matérialisent les murs pignons, distants de plus de 12 mètres ; entre eux se trouvent deux autres paires de poteaux plus petits et rapprochés, d'un écartement de deux mètres, signalant sans doute des entrées. La superficie totale du bâtiment est discutée au travers de différentes hypothèses ; si l'on reporte strictement au nord et au sud l'écartement entre la travée centrale et les poteaux des murs pignons, on obtient un plan pratiquement centré de près de 190 m², qui placerait cette superficie très au-dessus de la moyenne des bâtiments rencontrés sur les établissements ruraux de la fin de La Tène, alors même que l'occupation ne paraît pas comporter de signe quelconque d'un certain standing ou d'un statut particulier. Gaëlle Robert (Inrap CIF), dans ses recherches récentes sur ce type d'architecture en région Centre, privilégie dans certains cas une solution intermédiaire consistant à faire passer les parois latérales plus près du module central (voir par exemple le site de Mer en Loir-et-Cher – Trébuchet et alii 2009) ; ainsi le grand bâtiment de Marigny-le-Châtel approcherait en réalité plutôt les 135 m² de superficie. L'indigence du matériel découvert sur l'occupation (pas de métal, rares tessons d'amphore) et la petite taille des fossés d'enclos (même si le système d'entrée n'est pas documenté), conduisent à privilégier cette hypothèse basse, faisant de ce bâtiment un exemple de grande taille mais pas nécessairement hors-normes. Le second bâtiment, de plan comparable, s'étend sur une superficie de 48 m² seulement ; il peut s'agir d'un bâtiment à vocation technique. Il comporte une entrée à l'est confortant l'hypothèse d'une ouverture de l'enclos de ce côté. À l'extérieur et contre le fossé nord, se développe une aire d'extraction polylobée contemporaine de l'occupation. L'une des fosses a livré une concentration de restes osseux, de bœuf, qui constitue à l'instar de l'occupation antérieure l'espèce prédominante dans les rejets de consommation (260 restes de faune, pesant 8,3 kg). La céramique est représentée par des ensembles peu fournis (une centaine de restes pour 3,4 kg), mais deux lots suggèrent une certaine durée d'occupation entre le début de La Tène D et La Tène D1b évoluée, voire le tout début de La Tène D2. Quelques rares tessons d'amphore sont observés ; on note la présence d'une fusaïole taillée dans un tesson de céramique et d'un fragment de meule rotative.

Au final, si ces deux occupations encloses constituent des exemples relativement classiques, examinés séparément, ils restent intéressants tant les établissements ruraux enclos de la fin de La Tène sont encore méconnus à l'ouest de Troyes et plus généralement sur le plateau crayeux champenois. Ils reflètent certainement une continuité d'occupation entre le début de La Tène C2 et la transition La Tène D1b/D2a, soit plus d'un siècle d'occupation. La refondation de l'établissement, au début de La Tène D, est marquée par un léger déplacement tandis que certaines caractéristiques de l'occupation antérieure semblent conservées : enclos unique, superficie proche d'un hectare, probable entrée côté est.

BIBLIOGRAPHIE

Dubuis à paraître : DUBUIS (B.) – *Marigny-le-Châtel « Voie du Bois » (Aube), Des occupations rurales du second âge du Fer* : Rapport final d'Opération, Inrap. Saint-Martin-sur-le-Pré, à paraître.

Maguer 2005 : MAGUER (P.) – L'architecture des bâtiments de la Tène dans le sud du maine-et-Loire et en Vendée : Etudes de cas. In : BUCHSENSCHUTZ (O.) et MORDANT (C.), dir. – *Architectures protohistoriques en Europe Occidentale du Néolithique final à l'Age du Fer* : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127^e. Nancy, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005. p. 331-345.

Trébuchet et alii 2009 : TREBUCHET (E.) dir., FREY-KUPPER (S.), LIARD (M.), DI NAPOLI (F.), ROBERT (G.) et TROUBADY (M.) – *Une unité d'exploitation rurale de la première moitié du IIIe siècle av. J.-C. à Mer (Loir-et-Cher)*, 35e suppl. à la RACF, 2009, AFEAF 32, p. 157-166.